



L'ESSENTIEL 2024

LE MOT DU PRÉSIDENT



Chères donatrices, chers donateurs,

Notre année d'engagement associatif a débuté en juin 2024, alors que la scène politique traversait une période de profonds bouleversements, à laquelle nous répondions à l'unisson en défendant la nature et la démocratie.

Une année plus tard, le constat est amer : les idées anti-éco-logiques persistent, les reculs sur les politiques environnementales s'accumulent, des services publics de l'environnement, des procédures et des instances démocratiques sont remis en cause et fragilisés. Le rôle et la fonction mêmes de dialogue et de remontées des réalités du terrain portés par la société civile sont attaqués, et les atteintes aux libertés associatives demeurent nombreuses.

Dans cette période de signaux critiques, notre engagement a redoublé de force, fidèle à ses principes : défendre la nature, le vivant et notre santé, porter une expertise fondée sur la science et l'expérience du terrain, proposer des solutions concrètes, faire progresser et respecter le droit, au service de l'intérêt général.

Grâce à l'action de France Nature Environnement et des associations de notre mouvement, le loup est défendu, les dauphins, la tourterelle des bois et tant d'autres sont protégés. Nos recours en justice préservent les rivières, les forêts, l'air que nous respirons, les milieux naturels essentiels à la biodiversité et à notre vie. Nos mobilisations lancent l'alerte, font contrepoids aux lobbies, portent la voix de la société civile.

Ce rapport d'activité en témoigne : notre mouvement est vivant, solidaire et déterminé. Il agit partout en France, dans les territoires, du plus près du terrain aux plus hauts lieux de la décision publique. Il se renforce chaque année. Avec vous, et grâce à vous, nous tenons bon. La mobilisation citoyenne pour la nature et l'environnement est un moteur d'espérance, une force précieuse qui vit et grandit au cœur de notre fédération.

Votre générosité, votre fidélité et votre confiance nourrissent notre engagement au quotidien. Ensemble, bénévoles, salariés, donneur·rices et citoyen·nes engagé·es, nous faisons vivre un projet commun : celui d'un avenir plus juste, démocratique et respectueux des limites de la planète.

Merci, plus que jamais.

Antoine Gatet, Président de France Nature Environnement

QUI SOMMES-NOUS ?

France Nature Environnement est la **fédération des associations françaises de protection de la nature et de l'environnement**. Fondée en 1968 et reconnue d'utilité publique depuis 1976, elle incarne depuis plus de 55 ans **le premier mouvement citoyen de protection de la nature en France**. Nous défendons la nature et le vivant et portons des solutions transformatrices pour une société plus juste, plus inclusive et respectueuse des limites planétaires.

Nos forces

NOUS AGISSEONS DANS TOUS LES TERRITOIRES

Nous sommes présents partout en France grâce à notre réseau de plus de 6 000 associations membres et affiliées, nous agissons sur le terrain, dans l'hexagone et en Outre-mer.



NOUS SOMMES UN MOUVEMENT D'EXPERTES ET EXPERTS ENGAGÉES

Nos réseaux thématiques réunissent des expertes et experts, bénévoles et salariés, qui unissent leurs forces pour défendre l'intérêt général, et construire et mettre en place des solutions écologiques concrètes et ambitieuses.

NOUS SOMMES LES JUSTICIER·ES DE LA TERRE

Premier acteur associatif en matière d'accès à la justice dans le domaine environnemental, notre réseau de juristes mène des actions en justice pour faire progresser et respecter le droit de l'environnement.

Une représentativité toujours plus étendue

En 2024, quatre nouvelles structures ont rejoint France Nature Environnement, renforçant la diversité du mouvement.

- **Le Réseau National des Ressourceries et Recycleries** promeut le réemploi et la consommation responsable.
- **PRIARTEM** agit pour la prévention des risques électromagnétiques et la reconnaissance des personnes électrosensibles.
- La fédération **Te Ora Naho - FAPE** porte la voix de plus de 60 associations environnementales en Polynésie française.
- Les **Blairoudeurs**, jeunes naturalistes engagés, reconnectent la jeunesse au vivant partout en France.

Une dynamique collective qui renforce notre représentativité sur tous les territoires.

Chiffres clés



Nos domaines d'expertise et d'action



Agriculture et alimentation



Justice et droit de l'environnement



Biodiversité



Océans, mers et littoraux



Eau et milieux aquatiques



Prévention et gestion des déchets



Énergie



Risques et impacts industriels



Éducation à l'environnement



Santé et environnement



Territoires et mobilités durables

NOS FINANCES

VOTRE ENGAGEMENT EN 2024

Le mot du trésorier

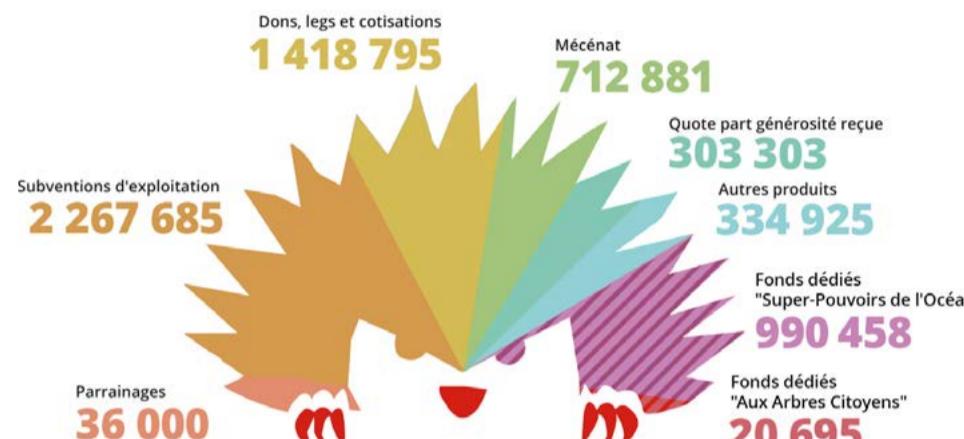


À l'image des difficultés à doter la France d'un budget équilibré, l'exercice 2024 de France Nature Environnement est déficitaire, à hauteur de 248 k€, soit un déficit près de 50 k€ supérieur à ce que nous avions prévu. Mais tout n'est pas négatif pour autant : les dons et la générosité du public progressent de 18 % par rapport

à 2023, ce qui nous permet de consolider notre indépendance financière. Dans le même temps, nous investissons dans les outils numériques au service des associations du mouvement et de la mobilisation citoyenne.

Nicolas Richard,
Trésorier de France Nature Environnement

Nos ressources en 2024 (en €)



Nos charges en 2024 (en €)



Compte de résultat par Origine et Destination (en k€)

Produits et charges par origine et destination	2024			2023		
	Total	Dont générosité du public		Total	Dont générosité du public	
PRODUITS PAR ORIGINE						
1 - Produits liés à la générosité du public dont dons, legs et mécénat	2 421	40%	2 421	100%	3 433	40%
2 - Produits non liés à la générosité du public dont cotisations avec contrepartie, parrainage des entreprises	321	5%		744	9%	
3 - Subventions et autres concours publics	2 268	37%		2 198	25%	
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	70	1%		321	4%	
5 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs	1 011	17%	1 011		1 976	23%
Total	6 090	4 410		8 673	5 409	
CHARGES PAR DESTINATION						
1 - Missions sociales	4 413	70%	2 525	73%	5 644	78%
2 - Frais de recherche de fonds	1 045	17%	629	18%	839	12%
3 - Frais de fonctionnement	821	13%	301	9%	768	11%
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	50			39		
5 - Report en fonds dédiés de l'exercice				1 016		1 016
Total	6 329	3 456		8 307	5 412	
EXCEDENT OU DEFICIT	-238	-23		366	-3	

Des comptes certifiés

France Nature Environnement étant reconnue d'utilité publique depuis 1976, nos comptes sont certifiés par le cabinet Donnadieu et associés, un commissaire aux comptes indépendant, assermenté, qui a le devoir de dénoncer toute irrégularité. Retrouvez d'autres éléments financiers dans notre rapport d'activité sur <https://fne.asso.fr/rapport-d-activité-2024> ou sur simple demande au 09 88 19 55 80.

Bilan comptable simplifié

Le bilan comptable est une photographie de notre situation patrimoniale au 31 décembre 2024. Il détaille les fonds disponibles et les dettes contractées par l'association.

BILAN ACTIF	2024 (Net en k€ au 31/12/24)	2023 (Net en k€ au 31/12/23)
Actif immobilisé	335	286
Actif circulant	5 055	6 117
Dont placement et disponibilités	2 096	2 585
Total de l'actif	5 390	6 403

BILAN PASSIF	2024 (Net en k€ au 31/12/24)	2023 (Net en k€ au 31/12/23)
Fonds propres	2 082	2 330
Provisions sur risques et charges	54	50
Fonds dédiés	93	1 104
Dettes	1 644	1 466
Produits constatés d'avance	1 518	1 453
Total passif	5 390	6 403

France Nature Environnement s'appuie sur de nombreux soutiens pour développer son impact. Donateurs et donatrices individuelles, acteurs publics, entreprises mécènes et partenaires s'engagent en nous soutenant financièrement pour participer à la construction d'un monde vivable et plus juste à nos côtés. Dans cette section, retrouvez toutes les informations sur l'utilisation des fonds issus de la générosité du public en 2024.

Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public :

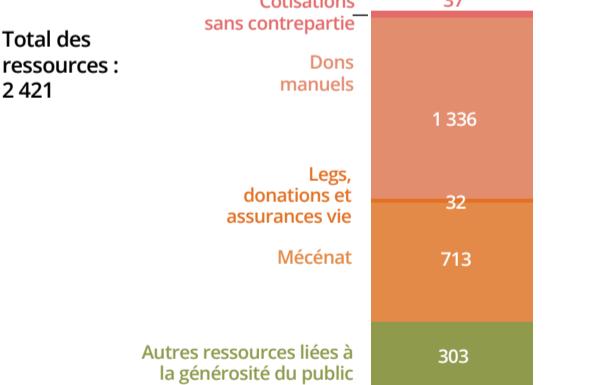
EMPLOIS PAR DESTINATION (en k€)			RESSOURCES PAR ORIGINE (en k€)		Ressources reportées liées à la générosité du public (hors fonds dédiés) (en k€)
	Emplois de l'exercice		2024	2023	
1 - Missions sociales (réalisées en France)		2 525	3 710	1 - Ressources liées à la générosité du public	2 421 3 433
2 - Frais de recherche de fonds		629	494	1.1 Cotisations sans contrepartie	37 37
3 - Frais de fonctionnement		301	191	1.2 Dons, legs et mécénats	2 081 3 194
Total des emplois	3 456	4 395		- Dons manuels	1 336* 2 302
4 - Dotations aux provisions et dépréciations			1 016	- Legs, donations et assurances vie	32 22
5 - Report en fonds dédiés de l'exercice				- Mécénat	713 870
Excédent de la générosité du public de l'exercice				1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	303 203
TOTAL	3 456	5 412		Total des ressources	2 421 3 433
				2 - Reprises sur provisions et dépréciations	1 011 1 976
				3 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs	
				Déficit de la générosité du public de l'exercice	24 3
				TOTAL	3 456 5 412

* L'écart entre 2023 et 2024 est dû à l'opération spéciale Les super-pouvoirs de l'océan

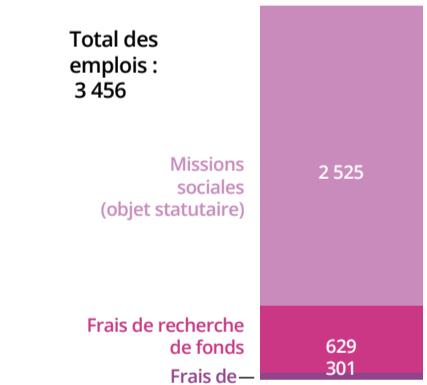
Politique de réserve

Le conseil d'administration a voté une politique de réserve en 2023. Le montant cible est de 5 à 7 mois de charges d'exploitation. Parallèlement, un niveau de trésorerie permettant de couvrir 3 à 5 mois de charges d'exploitation est recommandé.

D'où proviennent les ressources issues de la générosité du public en 2024 ?



Comment ont été utilisées les ressources issues de la générosité du public en 2024 ?*

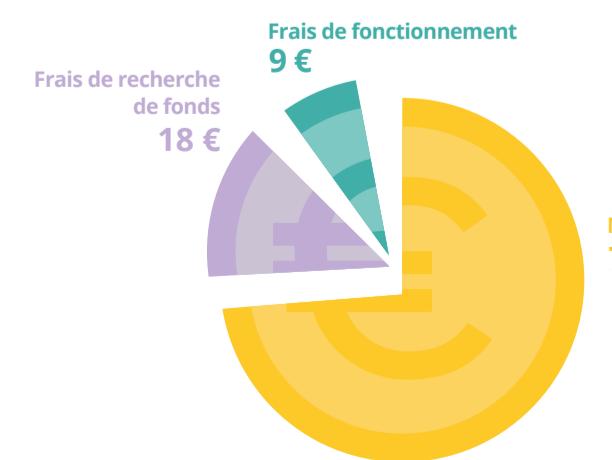


* **Missions sociales**: Les fonds collectés servent principalement à financer notre objet statutaire : la protection de la nature et de l'environnement. Ces fonds financent notamment nos actions de construction et de portage du plaidoyer, nos actions juridiques, nos programmes thématiques, la mise en réseau et le soutien à nos associations membres, ainsi que nos actions d'éducation à la nature et à l'environnement.

Frais de recherche de fonds et frais d'appel à la générosité du public: Outre les salaires des personnes en charge de la relation donateurs, ces dépenses intègrent les outils informatiques dédiés ainsi que les investissements engagés pour renforcer la professionnalisation et la qualité du lien avec nos donateurs.

Frais de fonctionnement: Ces recettes couvrent une partie de nos frais de fonctionnement courants : locaux, assurances, etc.

Soit pour 100 € issus de la générosité :



L'engagement bénévole dans notre association en 2024



NOTRE ANNÉE 2024

2024 a été une année marquée par une grande instabilité politique, avec quatre Premiers ministres et une dissolution surprise de l'Assemblée nationale. Dans ce contexte, la protection de l'environnement a souvent été mise de côté au profit d'intérêts électoralistes et des pressions des lobbys. Pourtant, **FNE est restée mobilisée**, que ce soit **dans la rue** face aux reculs de la loi agricole, **lors des élections européennes** pour rappeler l'importance de l'échelle européenne, ou **dans les institutions pour défendre la biodiversité et les lois environnementales**. Face à la montée des idées anti-écologiques et anti-démocratiques, nous avons renforcé notre travail collectif pour poursuivre ce combat en 2025.

Une inquiétante multiplication des atteintes aux libertés associatives

En 2024, FNE a dû faire face à une multiplication sans précédent des atteintes aux libertés associatives : **menaces, violences physiques et verbales, vandalisme ciblé contre des militants et militantes et des locaux associatifs**, notamment dans le contexte des manifestations agricoles. Ces attaques, portées et revendiquées par les seuls syndicats agricoles productivistes, s'inscrivent dans un climat politique marqué par un recul du débat démocratique.

FNE a réagi avec force : **soutien aux associations touchées, dépôt de plaintes, interpellation des autorités publiques et plaidoyer actif** auprès des ministères, des préfets et des représentants syndicaux. Avec ses partenaires (la Ligue des Droits de l'Homme, la Coalition pour les Libertés Associatives, Le Mouvement Associatif...), elle agit pour défendre l'expression citoyenne associative.

Une relance minière aux conséquences désastreuses

En 2024, plusieurs projets miniers, en particulier d'exploitation du lithium, ont refait surface en France, notamment à Beauvoir (Allier), sous couvert de transition énergétique. Mais derrière cette relance soi-disant « verte », se cachent des conséquences graves : destruction d'habitats naturels, pollution des sols et des eaux, risques pour la santé des populations.

FNE s'est mobilisée avec les associations et collectifs locaux pour dénoncer ces projets incompatibles avec une transition réellement soutenable. Elle a interpellé les pouvoirs publics et porté un plaidoyer fort pour remettre en question ce modèle extractiviste, et promouvoir des alternatives basées sur la **sobriété, le recyclage et la justice environnementale**.

En parallèle, en novembre, nos arguments appuyés par des victoires contentieuses étaient entendus sur le dossier Montagne d'Or : les concessions ne seront pas renouvelées, et ce territoire guyanais est préservé d'une exploitation à forts impacts pour la nature et les populations.

Une mise en danger du loup

En 2024, la Commission européenne a proposé d'affaiblir le **statut de protection du loup**, le déclassant de « strictement protégé » à « protégé ». Cette réforme facilite les tirs de destruction, bloque l'expansion de l'espèce et met en péril son bon état de conservation, dans un contexte où six des neuf populations européennes de loups sont vulnérables ou quasi-menacées.

Face à cette proposition inédite, FNE, aux côtés de la LPO et du WWF, a lancé une grande pétition citoyenne : plus de **205 000 signatures** ont déjà été recueillies en France, et **320 000 à l'échelle européenne**.

Parce que la seule solution durable est la **coexistence**, et non les discours démagogiques, FNE a exigé que le gouvernement français **rejette sans ambiguïté** ce déclassement, pour une **protection renforcée** du loup et une vraie politique de cohabitation.

La Fête des Hérissons

En septembre 2024, France Nature Environnement a organisé la **deuxième édition** de la Fête des Hérissons, célébrant la **biodiversité ordinaire**. Plus de 60 lieux en France ont proposé des animations gratuites — ateliers, sorties nature, conférences — pour sensibiliser aux gestes simples de protection. Soutenue par les magasins **TERACT**, cette édition a renforcé l'engagement citoyen autour d'un symbole fort, le **hérisson**, et s'est déployée plus fortement dans les territoires.

Vous avez envie de nous aider plus encore ?

Abonnez-vous à la newsletter, parlez de FNE autour de vous, utilisez nos outils en libre accès, rapprochez-vous d'une association du mouvement, proposez à votre entreprise de devenir mécène...



[Plus d'infos](#)

Retrouvez toutes ces informations et bien plus encore dans notre rapport annuel en ligne :

<https://fne.asso.fr/rapport-d-activite-2024>

Toutes les informations de ce document sont issues des rapports - moral, d'activité et financier - de l'année 2024, disponibles sur le site Internet de l'organisation <https://fne.asso.fr/rapport-d-activite-2024> et obtenus sur simple demande.

Publication de France Nature Environnement, fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement, fondée en 1968, reconnue d'utilité publique en 1976 et à ce titre présumée satisfaire au Contrat d'engagement républicain.
Direction de la publication : Antoine Gatet / Rédaction en chef : Malou Boisson

FNE 2 Rue de la Clôture, 75019 Paris - information@fne.asso.fr / Conception graphique et réalisation : Natacha Bigan

Impression et routage : Imprimerie des Hauts de Vilaine - BP 52179 - 35 221 Châteaubourg Cedex
Août 2025. Ce document a été imprimé sur papier recyclé par une imprimerie labellisée Imprim'Vert.

